

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 301.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 18 heures.

Camouffiez vos lumières Dans la nuit de 8 à 9 h, la CAMOUFFAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h à 9 h.

A TRAVERS LA VILLE UNE FEMME QUI AVAIT BRULE SON PLANCHER DETENAIT DES OBJETS VOLÉS

Ces jours derniers, M. Victor Courtois, 45 ans, receveur de loyers, Grande Rue, déposait une plainte contre une locataire, Alphonsine Dendeviel, 51 ans, tisserande. Ce dernier avait enlevé le plancher d'une chambre de son habitation, située 23, rue du Fresnoy, et avait brûlé les planches pour faire du bois à brûler. M. Boutheym, commissaire du 1er arrondissement, a procédé aux constatations. Quelle ne fut pas sa surprise, en visitant l'immeuble, de constater que la locataire avait en sa possession un stock de laine, de cartes de laine pour la vente au détail, de deux tabaciers et d'une toile peinte d'origine suspecte.

ENCORE UNE L'employé docteur Jules Bette, 44 ans, rue de Valenciennes, 34, n'a pu retrouver sa bicyclette qu'il avait déposée face au numéro 301 de la rue de Lannoy.

ETRANGERE EN DEFAUT Cabaretière 181, rue Tournai, 2, Toufflers, Mme Germaine, 243, n'a pu retrouver sa carte d'identité spéciale, dite carte commerciale, et un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

AUTOMOBILISTES, PRENEZ GARDE ! Au cours de la journée d'hier, deux accidents ont eu lieu.

LE BON FROMENT DE FRANCE Hier encore, la police a procédé à la saisie de 26 kilos de blé et trois personnes ont fait l'objet de procès-verbaux.

BOYEZ EN REGLE Les cyclistes Jules Bay, 48 ans, boulevard, 53, rue de Tournai, 2, ont été condamnés à 100 francs d'amende.

TROP VOYANT Un avertissement, taxe à sanctionner le défaut de camouflages de la lumière à l'extérieur de l'habitation de M. Marc Dehaesele, 79, rue de l'Alma.

CARTE DE JARDINAGE La Chambre Syndicale des Marchands Granitiers du Nord de la France rappelle aux titulaires de la carte de jardinage qu'ils doivent obligatoirement adhérer à un groupe de jardins ouvriers ou à une société d'horticulture pour bénéficier des dispositions de la carte.

Attribution de la viande de cheval Le Centre d'Abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée à un groupe de jardins ouvriers ou à une société d'horticulture pour bénéficier des dispositions de la carte.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE Les autorisations suivantes ont été accordées :

TRAMWAYS "LA NEIGE SUR LES PAS" Un film pathétique, émouvant.

M. Manceau-D'Haes, angle boulevard de Mulhouse et rue Souli, à Roubaix, refaire les plafonds et reboucher des trous dans la façade.

Mme vauve Verbeke, avenue du 11-Novembre, à Croix, démolition et réfection d'un mur de clôture en sa propriété rue du Calvaire, s/n, Saint-Henri, 19, à Roubaix, sous réserve de l'article 76 relatif aux saillies autorisées en façade.

SAVON SUPPLEMENTAIRE POUR PROFESSIONS SALISSANTES En vue d'éviter aux employeurs d'avoir à fournir tous les deux mois un certificat d'emploi à chacun de leurs ouvriers, nous démons-tions la population roubaissienne qu'à partir du 1er février, le mode de distribution des tickets de savon supplémentaire pour les professions salissantes sera modifié de la façon suivante :

Les employeurs devront faire parvenir au Service du Ravitaillement, salle Henri Watremes, rue de l'Espérance, entre le 15 et le 20 du mois précédent, soit pour la période comprise entre le 15 et le 20 du mois précédent, une liste en double exemplaire de leurs ouvriers domiciliés à Roubaix et de leur profession, avec la répartition supplémentaire de savon.

Cette liste comprendra le numéro de la carte d'alimentation, les noms, prénoms, dates de naissance, adresses et professions des ouvriers, et les éventuels droits devant être classés par professions.

Il est bien entendu que les ouvriers n'habitant pas Roubaix ne doivent pas figurer sur cet état.

À partir du 1er février, les employeurs pourront faire retirer à la guichet 9 de la salle Watremes, le double de la liste qui auront prénommé, ainsi que les tickets de savon, à leurs ouvriers. Il en sera de même tous les deux mois.

Les ouvriers domiciliés à Roubaix et travaillant dans des entreprises situées au-delà de la commune, continueront à présenter tous les deux mois un certificat constatant l'emploi qu'ils exercent.

Les artisans et commerçants susceptibles de bénéficier du savon supplémentaire produiront une attestation indiquant la corporation à laquelle ils sont attachés, leur numéro du registre des métiers ou leur numéro de carte d'alimentation. Pour eux, cette attestation sera valable un an, mais ils auront à nous faire parvenir les adresses actuelles de leur situation (cessation de métier ou de commerce).

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

LES OUVRIERS DOMICILES A ROUBAIX ET TRAVAILLANT DANS DES ENTREPRISES SITUÉES AU-DELA DE LA COMMUNE, CONTINUERONT A PRESENTER TOUS LES DEUX MOIS UN CERTIFICAT CONSTATANT L'EMPLOI QU'ILS EXERCENT.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS SUSCEPTIBLES DE BENEFICIER DU SAVON SUPPLEMENTAIRE PRODUIRONT UNE ATTESTATION INDICANT LA CORPORATION A LAQUELLE ILS SONT ATTACHES, LEUR NUMERO DU REGISTRE DES METIERS OU LEUR NUMERO DE CARTE D'ALIMENTATION.

de Roubaix

Dimanche 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 10, Grand-Place, pour tout ce qui intéresse les anciens combattants et la Mutualité.

FLERS IL EST INTERDIT DE COUPER DU BOIS Les services de police informent le public qu'il est formellement interdit de pénétrer dans le bois à Fontaine à sans autorisation pour couper ou ramasser du bois.

LEERS Non occupation des lumières. En tournée de nuit, des gardiens de la paix ont dressé des avertissements à la charge des habitants (ants dont les noms suivent pour non occupation des lumières de leurs habitations.

Wandelvare, rue Pasteur, 44 ; Gallet, H. rue des Lézards, 77 ; Vieren Raymond, rue Joseph Leroy, 50 ; Ve Coudré, rue Jean Jaures, 1 ; Mme Durieux-Mansart, rue Pasteur ; Fottier Emile, rue Pasteur ; Dequeux Octave, rue Jean Jaures ; Mme Ricard, avenue Desmet, 3.

Conférence horticoles à Néchin-Gibrilart. - Dimanche 10, à 15 h., dans la salle de Mme Vve Meunier à Gibrilart, M. Marcel Deboutvries, moniteur à Focq donnera une conférence sur le sujet : "Adaptation des cultures et des jardins à la situation actuelle."

Caisses d'Epargne. - Ouverte à la Mairie, dimanche, de 9 à 10 h. Annoté par le directeur de service M. Adolphe Delys.

Mutualité et Invalides du Travail. - Permanence au Foyer Populaire, dimanche de 11 h. à midi.

HALLUIN Le trafic des articles textiles Un sieur Lucien Christian, 39 ans, demeurant à Halluin, a été arrêté par les agents de la Sûreté à Lille.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

de Croix

Dimanche 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 10, Grand-Place, pour tout ce qui intéresse les anciens combattants et la Mutualité.

FLERS IL EST INTERDIT DE COUPER DU BOIS Les services de police informent le public qu'il est formellement interdit de pénétrer dans le bois à Fontaine à sans autorisation pour couper ou ramasser du bois.

LEERS Non occupation des lumières. En tournée de nuit, des gardiens de la paix ont dressé des avertissements à la charge des habitants (ants dont les noms suivent pour non occupation des lumières de leurs habitations.

Wandelvare, rue Pasteur, 44 ; Gallet, H. rue des Lézards, 77 ; Vieren Raymond, rue Joseph Leroy, 50 ; Ve Coudré, rue Jean Jaures, 1 ; Mme Durieux-Mansart, rue Pasteur ; Fottier Emile, rue Pasteur ; Dequeux Octave, rue Jean Jaures ; Mme Ricard, avenue Desmet, 3.

Conférence horticoles à Néchin-Gibrilart. - Dimanche 10, à 15 h., dans la salle de Mme Vve Meunier à Gibrilart, M. Marcel Deboutvries, moniteur à Focq donnera une conférence sur le sujet : "Adaptation des cultures et des jardins à la situation actuelle."

Caisses d'Epargne. - Ouverte à la Mairie, dimanche, de 9 à 10 h. Annoté par le directeur de service M. Adolphe Delys.

Mutualité et Invalides du Travail. - Permanence au Foyer Populaire, dimanche de 11 h. à midi.

HALLUIN Le trafic des articles textiles Un sieur Lucien Christian, 39 ans, demeurant à Halluin, a été arrêté par les agents de la Sûreté à Lille.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

de Tourcoing

Dimanche 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 10, Grand-Place, pour tout ce qui intéresse les anciens combattants et la Mutualité.

FLERS IL EST INTERDIT DE COUPER DU BOIS Les services de police informent le public qu'il est formellement interdit de pénétrer dans le bois à Fontaine à sans autorisation pour couper ou ramasser du bois.

LEERS Non occupation des lumières. En tournée de nuit, des gardiens de la paix ont dressé des avertissements à la charge des habitants (ants dont les noms suivent pour non occupation des lumières de leurs habitations.

Wandelvare, rue Pasteur, 44 ; Gallet, H. rue des Lézards, 77 ; Vieren Raymond, rue Joseph Leroy, 50 ; Ve Coudré, rue Jean Jaures, 1 ; Mme Durieux-Mansart, rue Pasteur ; Fottier Emile, rue Pasteur ; Dequeux Octave, rue Jean Jaures ; Mme Ricard, avenue Desmet, 3.

Conférence horticoles à Néchin-Gibrilart. - Dimanche 10, à 15 h., dans la salle de Mme Vve Meunier à Gibrilart, M. Marcel Deboutvries, moniteur à Focq donnera une conférence sur le sujet : "Adaptation des cultures et des jardins à la situation actuelle."

Caisses d'Epargne. - Ouverte à la Mairie, dimanche, de 9 à 10 h. Annoté par le directeur de service M. Adolphe Delys.

Mutualité et Invalides du Travail. - Permanence au Foyer Populaire, dimanche de 11 h. à midi.

HALLUIN Le trafic des articles textiles Un sieur Lucien Christian, 39 ans, demeurant à Halluin, a été arrêté par les agents de la Sûreté à Lille.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

de Lille

Dimanche 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 10, Grand-Place, pour tout ce qui intéresse les anciens combattants et la Mutualité.

FLERS IL EST INTERDIT DE COUPER DU BOIS Les services de police informent le public qu'il est formellement interdit de pénétrer dans le bois à Fontaine à sans autorisation pour couper ou ramasser du bois.

LEERS Non occupation des lumières. En tournée de nuit, des gardiens de la paix ont dressé des avertissements à la charge des habitants (ants dont les noms suivent pour non occupation des lumières de leurs habitations.

Wandelvare, rue Pasteur, 44 ; Gallet, H. rue des Lézards, 77 ; Vieren Raymond, rue Joseph Leroy, 50 ; Ve Coudré, rue Jean Jaures, 1 ; Mme Durieux-Mansart, rue Pasteur ; Fottier Emile, rue Pasteur ; Dequeux Octave, rue Jean Jaures ; Mme Ricard, avenue Desmet, 3.

Conférence horticoles à Néchin-Gibrilart. - Dimanche 10, à 15 h., dans la salle de Mme Vve Meunier à Gibrilart, M. Marcel Deboutvries, moniteur à Focq donnera une conférence sur le sujet : "Adaptation des cultures et des jardins à la situation actuelle."

Caisses d'Epargne. - Ouverte à la Mairie, dimanche, de 9 à 10 h. Annoté par le directeur de service M. Adolphe Delys.

Mutualité et Invalides du Travail. - Permanence au Foyer Populaire, dimanche de 11 h. à midi.

HALLUIN Le trafic des articles textiles Un sieur Lucien Christian, 39 ans, demeurant à Halluin, a été arrêté par les agents de la Sûreté à Lille.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

LES CARTES DE CROIX Remise des cartes de lait prochainement. La date en sera fixée ultérieurement.

ALIMENT DULCIA

BOUSBECQUES STATISTIQUE D'ETAT CIVIL

LEERS Non occupation des lumières.

Wandelvare, rue Pasteur, 44 ; Gallet, H. rue des Lézards, 77 ; Vieren Raymond, rue Joseph Leroy, 50 ; Ve Coudré, rue Jean Jaures, 1 ; Mme Durieux-Mansart, rue Pasteur ; Fottier Emile, rue Pasteur ; Dequeux Octave, rue Jean Jaures ; Mme Ricard, avenue Desmet, 3.

Conférence horticoles à Néchin-Gibrilart.

Caisses d'Epargne. - Ouverte à la Mairie, dimanche, de 9 à 1